



Économiser
l'énergie à la maison*

Fiche technique :

Énergies renouvelables

Ce que signifie le choix d'un produit avec un repère vert en forme d'étoile

L'exigence.

S'il ne fallait qu'un mot pour expliquer ce que signifient les repères verts en forme d'étoile que vous découvrez dans nos dépôts, nous choisirions celui là.

Parce qu'il détermine la précision avec laquelle nous nous sommes engagés dans la sélection et le développement de produits limitant l'impact environnemental :

- par leur fabrication (par exemple en utilisant des matériaux alternatifs) ou
- par leur usage, permettant d'économiser l'énergie, de préserver les ressources et la biodiversité. (par exemple, collecter l'eau de pluie pour moins utiliser l'eau du réseau, avec un récupérateur d'eau de pluie).

Nous vous proposons donc une liste de 7 critères vous permettant de repérer le produit le plus fidèle à vos besoins, et à nos valeurs communes.

Notre objectif : vous donner accès à des informations fiables et transparentes, pour que votre choix soit le plus éclairé possible.

Pour réduire facilement votre impact sur l'environnement, en maîtrisant vos factures, en commençant par votre lieu de vie.

C'est ça, l'idée derrière nos repères verts. Simple.

Pourquoi les énergies renouvelables sont importantes

Les énergies renouvelables sont des ressources énergétiques qui se renouvellent naturellement à l'échelle du temps humain, comme le soleil, le vent, la chaleur de la terre, les chutes d'eau ou la biomasse. Elles peuvent être utilisées pour chauffer (par exemple avec une pompe à chaleur air / eau, qui capte les calories dans l'air), pour produire de l'électricité (avec des panneaux photovoltaïques).

Source : www.pourlatransition.ademe.fr

On observe une hausse de l'usage des énergies renouvelables à la maison. En France, par exemple, la capacité des systèmes d'énergie photovoltaïque résidentiels a été multipliée par plus de 4,7 fois entre 2010 et 2022.

[Solaire photovoltaïque | Chiffres clés des énergies renouvelables 2023 \(developpement-durable.gouv.fr\)](https://developpement-durable.gouv.fr)

C'est une bonne nouvelle, car produire de l'énergie renouvelable crée moins d'émissions que brûler des carburants fossiles.

Les pompes à chaleur sont évoquées au sein de cette fiche "énergies renouvelables" car l'énergie qu'elles produisent est issue de sources renouvelables. Mais comme elles ont encore besoin d'électricité pour faire fonctionner la pompe, elles sont incluses aussi dans la fiche Chauffage à la maison.

Si une maison est équipée de panneaux solaires photovoltaïques, utiliser des appareils électriques (par exemple lave-linge et lave-vaisselle) en journée peut contribuer à l'utilisation de l'électricité produite. C'est ce qu'on appelle l'autoconsommation. Le recours à une batterie de stockage solaire permettra de stocker l'électricité produit en surplus pour pouvoir la consommer plus tard.

Critère 1 :

Comment nous attribuons le statut **Produit Repère vert** à nos produits



Avant même d'être évalué pour l'obtention du statut de **Produit Repère vert**, le produit candidat doit respecter :

- **Toutes les exigences légales locales**
- **Toutes les exigences de la politique Kingfisher**

Vous pouvez accéder aux [politiques Kingfisher ici](#). Elles incluent la politique relative aux droits de l'homme, celles sur les conditions de travail sur les sites de production et sur les emballages.

Les produits sont aussi évalués selon une liste de critères d'exclusion. Cela permet de ne pas classer en **Produit Repère vert** des produits comportant plusieurs caractéristiques que nous avons bannies. Vous trouverez l'accès à la liste des critères d'exclusion à la fin de cette fiche technique. Cette liste est révisée annuellement.

L'évaluation de cycle de vie complet n'est pas systématique pour tous les produits ayant obtenu le statut de **Produit Repère vert**. Cela étant, le respect des politiques Kingfisher et le recours à la liste des critères d'exclusion permettent de prendre en compte de nombreux aspects du cycle de vie d'un produit.

L'attribution du statut **Produit Repère vert** - **Économies d'énergie à la maison, énergies renouvelables** se concentre sur la phase d'utilisation du cycle de vie du produit. De plus, cette attribution exclut les produits qui peuvent causer des dégâts sur l'environnement durant leur fabrication ou leur fin de vie.



Critère 2 :



Produits éligibles à l'obtention du statut **Produit Repère vert**

Pour qu'un produit se voit attribuer le statut **Produit Repère vert - Économies d'énergie à la maison, énergies renouvelables**, il doit appartenir à l'une des familles suivantes ou vérifier l'un des critères suivants :

1. Systèmes solaires thermiques :

- Ces systèmes utilisent l'énergie solaire pour chauffer l'eau.
- De nombreux systèmes existent pour produire de l'eau chaude utilisée dans les lavabos, douches et baignoires.

2. Systèmes solaires photovoltaïques :

- Ces systèmes convertissent l'énergie solaire en électricité.
- Les luminaires incluant un panneau solaire sont inclus dans la fiche Éclairage du logement.

3. Turbines éoliennes

4. Accessoires pour énergie renouvelable :

- Batterie de stockage :
 - Une batterie de stockage solaire rend possible une plus grande utilisation de l'énergie produite par les panneaux solaires photovoltaïques à la maison.
- Répartiteurs photovoltaïques.
- Stores à énergie solaire.

Veillez noter que les éléments suivants sont présents, avec des précisions dans la fiche **Chauffage à la maison**.

1. Pompes à chaleur :

- Une pompe à chaleur fonctionne un peu comme un réfrigérateur inversé, prenant en mode chauffage les calories de l'extérieur pour produire de la chaleur. Certes, le processus de déplacement de la chaleur consomme de l'électricité, mais beaucoup moins que chauffer le même espace avec un chauffage électrique par exemple :
 - Pompes à chaleur air/air ou air/eau.
 - Pompes à chaleur géothermiques.
 - Accessoires de pompe à chaleur.
 - <https://librairie.ademe.fr/ged/8382/guide-pompe-a-chaaleur.pdf>



2. Systèmes de micro-cogénération (micro CHP) :

- Ces systèmes peuvent produire simultanément de la chaleur et de l'électricité à partir de la même source d'énergie. Par exemple produire de l'électricité tout en chauffant de l'eau.

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/maison/travaux/installer-chaudiere-a-tres-haute-performance-energetique#:~:text=La%20micro%2Dcog%C3%A9n%C3%A9ration%20peut%20permettre,de%20la%20production%20d'%C3%A9lectricit%C3%A9.>

3. Systèmes mécaniques de récupération de chaleur :

- Basé sur la ventilation, ce type de système utilise la chaleur de l'air évacué du foyer pour chauffer l'air entrant, comme une VMC double flux.

Veillez noter qu'il existe des critères liés dans les fiches « Contrôler sa consommation d'énergie » et « Isoler son logement ».

Si les critères 1 et 2 sont respectés, un produit peut être retenu comme candidat à l'obtention du statut *Produit Repère vert*.

Évaluer et confirmer le statut *Produit Repère vert*

- ✓ Tous les produits éligibles qui respectent les critères 1 et 2 sont évalués en interne par notre équipe Développement Durable et soumis à l'organisme Bioregional pour une validation externe.
- ✓ Une fois complétées, si l'évaluation en interne et la validation externe s'avèrent positives, le produit peut alors obtenir le statut de *Produit Repère vert*.
- ✓ Une révision complète a lieu chaque année pour garantir que tous les produits continuent de respecter les critères de sélection.

Pour en savoir plus sur l'organisme Bioregional, [veuillez cliquer ici](#) (lien en anglais).

Liste de critères d'exclusion s'appliquant aux produits :

Une liste des caractéristiques qui disqualifient les produits pour leur attribution du statut de *Produit Repère vert* existe, [elle est consultable ici](#).

